

Rapport Annuel

d'activité

2013

Ipse

Institut de la Protection Sociale Européenne



l'Ipse, une voie solidaire et responsable par Alain Chenot, Président de l'Ipse	3
L'Ipse, au service de la protection sociale solidaire	4
Les entreprises adhérentes	6
Les chiffres clés de 2013	7
Les grands événements Ipse de 2013	8
Les commissions de travail de l'Ipse	10
Le conseil d'orientation	12
Publications et outils d'information Ipse	14
La gouvernance	16
Le conseil d'administration	17
L'organisation de l'Ipse	19



Attaché au maintien des engagements de l'Ipse pour une même conception de la protection sociale collective et garant du respect de nos statuts, il m'a semblé que les deux adjectifs « SOLIDAIRE » et « RESPONSABLE », loin d'être réservés au contrat éponyme, pouvaient parfaitement illustrer l'esprit et l'action de l'Ipse en 2013.

Solidaire tout d'abord :

favoriser le développement de la protection sociale solidaire en France et en Europe, cet objectif, de l'essence même de l'Ipse, nous l'avons poursuivi au cours des derniers mois ;

ainsi 2013 a-t-il conduit à souligner, dans un contexte économique et social toujours difficile, l'exigence de solidarité : la XXXIX^e Rencontre de Munich a mis en évidence les imperfections et également les réponses apportées à ce sujet par les partenaires européens de l'Ipse. Le mot « solidaire » a jalonné colloques professionnels, commissions de travail, Conseil d'Orientation et l'ensemble de nos échanges et publications ;

d'ailleurs n'avons-nous pas prolongé au cours de l'année 2013 les valeurs proclamées dans la Charte européenne des entreprises de la protection sociale élaborée en 2012 et adoptée par nos adhérents ?

Mutualisation et solidarité sont plus que jamais d'actualité : le terme « solidaire » est bien le lien qui unit les acteurs de la protection sociale au sein de l'Ipse autour de valeurs communes, qu'il s'agisse de nos adhérents ou de nos correspondants à travers l'Europe.

Responsable aussi, l'Ipse a su prouver en 2013 qu'elle l'était pleinement :

en prenant la mesure des évolutions de notre environnement institutionnel : les opérations continues de rapprochements et de concentrations, qui concernent autant la mutualité que le paritarisme, impactent l'évolution de nos cotisations, ressources essentielles à la poursuite de nos activités dans de bonnes conditions ;

à l'actualité législative et réglementaire de la protection sociale collective : l'ANI de janvier 2013 porteuse de progrès avec la généralisation de la couverture santé et de la portabilité des droits notamment, nous a conduits à organiser les échanges nécessaires sur ses modalités de mise en œuvre. Et les suites apportées aux décisions du Conseil Constitutionnel sont toujours d'actualité. Nos adhérents sont tous concernés à des degrés divers et nous nous sommes efforcés d'aider à clarifier le débat à travers de multiples réunions. Nos Colloques professionnels témoignent de notre sens de la responsabilité dans ce domaine.

Responsables enfin, puisque nous avons tous pris conscience des nécessaires décisions sur le devenir de notre association, sur sa gouvernance aussi, avec l'organisation qui assurera la continuité lors du départ à terme de Dominique Boucher. Le séminaire « prospectives » de septembre 2013, nos Rencontres avec un certain nombre de nos adhérents ont nourri nos premières réflexions sur le plan stratégique à mettre en place. Nous sommes tous mobilisés pour aboutir à une solution consensuelle et efficace.

Pour conclure, je tiens à souligner l'importance de cette année 2014 qui est le théâtre d'élections européennes dont nous pouvons espérer sincèrement qu'elles puissent être l'occasion de dissiper le désenchantement européen ressenti par certains. Mais cette année est aussi celle de notre 25^{ème} anniversaire, date marquante, et celle aussi de l'aboutissement de la démarche engagée sur le devenir de l'Ipse.

« Solidaire et responsable » caractériseront, j'en suis persuadé, l'action de l'équipe de l'Ipse et celle de ses fidèles adhérents.

Alain Chenot, Président de l'Ipse

L'Ipse, un engagement constant en faveur de la protection sociale en Europe

Créé en 1989, l'Institut de la protection sociale européenne - Iperse - a pour vocation de :

promouvoir la construction d'une protection sociale solidaire et non-lucrative dans un cadre européen et d'économie sociale de marché ;

susciter la coopération et la synergie entre les mutualités et les groupes paritaires de protection sociale, en associant d'autres acteurs sociaux.

L'action de l'Ipse repose sur la participation de ses adhérents ainsi que sur un large réseau dans les États membres de l'Union européenne. Son conseil d'orientation associe de nombreux acteurs sociaux européens ainsi que des partenaires sociaux français et européens.

La Charte européenne des entreprises de protection sociale comme socle des principes de l'Ipse

En 2012, les mutuelles et groupes paritaires adhérents à l'Ipse ont fait le choix d'élaborer une Charte européenne des entreprises de la protection sociale pour réaffirmer leur attachement à une protection sociale complémentaire solidaire, responsable, citoyenne et juste.

Avec cette Charte, les mutuelles et groupes paritaires adhérents de l'Ipse ont décidé de :

- *se rassembler sur des valeurs communes ;*
- *réaffirmer la spécificité de leur identité et de leurs activités ;*
- *s'affirmer comme une alternative crédible et nécessaire aux opérateurs mus par une logique exclusivement marchande.*

Durant l'année 2013, l'Ipse a continué son action pour que la Charte et ses principes soient soutenus plus largement afin de valoriser les acteurs en France et en Europe qui s'engagent à développer une protection sociale basée sur la solidarité.



CHARTRE EUROPÉENNE
DES ENTREPRISES DE LA PROTECTION SOCIALE
POUR UNE PROTECTION SOCIALE RESPONSABLE, CITOYENNE ET JUSTE

Retrouvez la Charte sur :
<http://www.euroipse.org/charte-europeenne-des-entreprises-de-la-protection-sociale/>

Une activité portée sur la réflexion, la représentation et le conseil

Pour mener à bien ses missions, l'Ipse développe diverses activités qui se composent :

- De **manifestations** que sont *les Rencontres Ipse*, conférences européennes alliant connaissances et prospectives, et *les Colloques professionnels Ipse*, abordant des thèmes plus liés au cœur des métiers des entreprises de protection sociale. Plus de cinquante manifestations de cet ordre ont été organisées depuis la création de l'Ipse.
- De **commissions de travail et de réflexions** réservées à ses adhérents, avec des réunions plus régulières afin de favoriser les échanges et bâtir les actions de l'association.
- Des **publications sous diverses formes** (Magazine Folio, Newsletter Foliom@il, Actes des conférences Foliocollection, site euroipse.org,...), pour communiquer une information riche à travers des articles, des réflexions et des contributions ;
- Des **visites d'études et des formations** afin de mieux apprécier l'Europe et ses Etats membres à travers des thématiques qui les concernent.
- De **nombreux conseils, de la représentation**, et surtout de la mise en relation pour les adhérents de l'Ipse, avec son réseau de plus de 1300 contacts dans 36 pays.

24 ans d'action

en faveur de la protection sociale solidaire et de ses acteurs mutualistes et paritaires.

50 manifestations

Ipse organisées dans **17 pays**

64 numéros
du magazine **Folio**

... et autant d'actes **Foliocollection**
retraçant ces réflexions.

159 newsletters
Foliom@il

Les entreprises adhérentes en 2013



• ADREA MUTUELLE



• HUMANIS



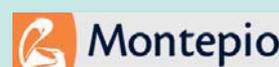
• MACIF MUTUALITE



• AG2R-LA MONDIALE



• INPC



• MONTEPIO GERAL



• APICIL



• IRCEM



• OCIRP



• ARPEGE



• IRP - AUTO



• PRO BTP



• AUDIENS



• KLESIA



• REUNICA



• CHORUM



• LA SOLIDARITE MUTUALISTE



• UMC



• DOMPLUS



• LMDE



• UNMI



• FNMF



• MALAKOFF-MEDERIC



• MUTEX



• SMI

25 entreprises adhérentes, dont :

- ↳ 11 groupes de protection sociale paritaires ;
- ↳ 11 entités mutualistes ;
- ↳ 3 entités associatives et sociétés.

33 administrateurs

issus des entreprises adhérentes ou à titre individuel

24 partenaires privilégiés

membres du Conseil d'orientation...

... issus de 11 pays européens.

1286 contacts dans
36 pays.

950 personnes ont reçu régulièrement
l'actualité de l'Ipse via la base Foliom@il.

3 manifestations Ipse

...rassemblant 30 intervenants

... et 189 participants.

28 réunions d'instances
et commissions de travail

766 219 €
de budget

Assemblée des adhérents à Paris sur l'Accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013

Mars

Article 1 de l'ANI sur la généralisation de la complémentaire santé

L'Accord national interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013 sur la sécurisation de l'emploi et plus particulièrement son article 1 relatif à la généralisation de la complémentaire santé a secoué le monde de la protection sociale. Suite à sa signature, l'Ipse a organisé une réunion extraordinaire « assemblée des adhérents » pour aviser ses adhérents sur ce texte et ses enjeux, avec des interventions éclairées telles que celles de François Charpentier, journaliste, et de Jacques Barthélémy, avocat.



Séminaire pour les 40 ans de l'Ircem à Bruxelles

Protection sociale et emploi à la famille en Europe

Pour l'anniversaire de l'Ircem, groupe de protection social dédié aux emplois de la famille et au service de plus de 5 millions de personnes en France, l'Ipse a organisé, le 19 mars, un séminaire accueilli au Comité économique et social européen - CESE - où étaient invités administrateurs et administratifs du groupe. Axé sur les questions de protection sociale et les emplois à la personne et aux ménages en Europe, ce séminaire, animé par Dominique Boucher, délégué général de l'Ipse, a permis d'entendre de nombreuses personnalités des institutions européennes, des partenaires sociaux et des représentants de la société civile.

Mars

Juin

XXXIX^e Rencontre Ipse à Munich

Face à une crise qui s'éternise : des acteurs, des propositions de solutions

Les 27 et 28 juin, l'Ipse a organisé en partenariat avec l'assurance retraite de Bavière (Deutsche Rentenversicherung - DRV - Bayern Süd) sa trente-neuvième Rencontre. Cet événement a permis de poursuivre les réflexions engagées à Dublin l'année précédente autour des plans de rigueur engagés en Europe et des conséquences sur la protection sociale, en s'intéressant plus particulièrement aux pays qui semblent s'en sortir le mieux, notamment l'Allemagne. La Rencontre a rassemblé une soixantaine de participants et a permis de riches débats retranscrits intégralement.



Septembre

Séminaire «prospectives» sur l'avenir de l'Ipse

Afin de pérenniser l'avenir de l'Ipse et favoriser son adaptation face aux nouveaux défis de son environnement, les administrateurs ont décidé d'organiser un séminaire « prospectives » qui s'est tenu le 12 septembre. Suite à cet événement a été lancé un vaste plan de réflexion et de redéfinition de la stratégie de l'Ipse qui trouvera son aboutissement parallèlement aux 25ans de l'Ipse, en 2014.

Octobre

Visite d'étude Ipse pour le Groupe Audiens à Rome

Protection sociale et Médias, Radio/TV, et spectacles en Italie

L'Ipse a organisé les 7 et 8 octobre pour les administrateurs du Groupe Audiens une visite à Rome (Italie) afin d'échanger avec leurs homologues italiens sur la protection sociale de base et complémentaire des secteurs Médias, Radio/TV, industries graphiques et spectacles en Italie. Un séminaire riche en débats et des visites de lieux culturels ont permis d'appréhender davantage les secteurs visés et leurs problématiques en Italie.



Novembre

11^e Colloque professionnel Ipse à Paris

Généralisation de la complémentaire santé : quelle nouvelle définition des rôles pour la sécurité sociale et les complémentaires ?

Le 11^e Colloque professionnel Ipse, accueilli par le Groupe Macif à Paris le 22 novembre a été de nouveau un succès avec de nombreux intervenants de qualité et près d'une centaine de participants, pour la plupart acteurs de l'assurance maladie obligatoire (AMO) et complémentaire (AMC) ainsi que des partenaires sociaux. Les actes (Foliocollection) de cette matinée de débats ont été publiés dans la foulée.



L'Ipse, également présente et représentée à de nombreux événements...

- L'Ipse est intervenu lors de divers séminaires (Euresa, MGEN,...) et a notamment été invité à faire les conclusions des 3^{èmes} Assises de la protection sociale du transport et de la logistique organisées par Carcept Prev (Klesia).
- L'Ipse était présent lors de nombreux événements de ses adhérents comme l'assemblée générale de l'INPC, le Forum organisé AG2R - La Mondiale « La Santé autrement », le Colloque Malakoff Médéric « Complémentaire santé et négociation collective : la nouvelle donne » ou encore l'événement célébrant les 20ans de PRO BTP.
- L'Ipse a également participé aux événements de ses partenaires comme les midis de l'Observatoire sociale européen (Ose) et le Bilan social de l'Union européenne 2012, des conférences de l'ETUC ou encore de la FEPEM sur les emplois de la famille.
- Enfin, l'Ipse était également présent aux événements d'institutions françaises et européennes : au Ministère de la Santé ou encore au Parlement européen lors des intergroupes économies sociale et services publics.

Les commissions de travail de l'Ipse

Outre les instances, le conseil d'administration accompagne l'activité de l'Ipse à travers quatre commissions de travail ayant chacune un rôle bien défini : la commission Europe, la commission Synergie, la commission Financière et la commission Communication et Services aux adhérents. 16 réunions des commissions de travail ont ponctué l'année 2013.

La commission Europe

La commission Europe se charge du suivi de l'actualité européenne au regard des objectifs de l'Ipse et de la faire partager avec ses membres. C'est aussi l'outil de préparation des Rencontres Ipse.

En 2013, la commission Europe a, dans la continuité de l'année passée, poursuivi ses travaux sur [le statut de la mutuelle européenne \(SME\) et l'entrepreneuriat social](#). Concernant le SME, elle a effectué un suivi assidu du dossier européen et participé de manière importante à l'élaboration de la réponse de l'Ipse à la consultation de la Commission européenne sur l'opportunité de développer un statut de la mutuelle européenne. Les travaux sur l'entrepreneuriat social ont, durant toute cette année, également été d'actualité dans les différentes réunions de la commission Europe qui, au travers de ses réflexions, a notamment traité de cette initiative en lien avec le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire en France.

D'autres thématiques ont également été abordées durant cette année. Parmi les principaux sujets : [la décision de la Cour de justice de l'Union européenne](#) sur la directive sur les pratiques commerciales déloyales s'appliquant à la caisse d'assurance maladie allemande BKK malgré sa mission d'intérêt générale ; [le rapport de l'AISS sur les mutuelles](#) comme outil de développement ; la communication sur la [dimension sociale de l'Union économique et monétaire](#) ; ou encore l'accord européen sur le détachement des travailleurs.

Enfin, la commission Europe a naturellement participé à la bonne organisation de la [XXXIX^e Rencontre Ipse de Munich](#) (juin 2013) sur le thème « Face à une crise qui s'éternise : des acteurs, des propositions de solutions ».

La commission Synergie

La commission Synergie a pour rôle originel le rapprochement des mondes mutualistes et paritaires. Elle permet d'échanger sur des sujets, des problématiques qui nécessitent d'être traités en synergie et tente d'y apporter une expertise.

La commission Synergie a eu l'honneur de recevoir [Jean-Louis Cabrespines](#), Président du Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale (CEGES), pour discuter du [projet de loi sur l'économie sociale et solidaire](#) - alors en cours d'élaboration - et les enjeux qu'il représente pour les entreprises mutualistes et paritaires. Outre la présentation détaillée de ce projet de loi, les débats ont permis de se questionner sur le périmètre inclusif des entreprises sociales pouvant potentiellement permettre aux institutions de prévoyance de rentrer dans le cadre de la loi. Des interrogations concernant le lien entre cette loi sur l'économie sociale et l'initiative sur l'entrepreneuriat sociale, développée parallèlement au sein des institutions européennes, ont également été soulevées.

La commission Financière

La commission Financière contrôle la bonne tenue de la gestion des comptes et résultats de l'Ipse. De plus, elle prépare et suit les budgets propres aux manifestations de l'Ipse (Rencontres, Colloques, visites d'études). Elle optimise la politique financière de l'institut et prépare l'élaboration du bilan et budget, proposé par le Conseil d'administration et l'Assemblée générale.

La commission Communication et Services aux Adhérents - CSA

La commission CSA propose les actions de communication de l'Ipse et s'emploie à valoriser l'activité de l'Ipse et à améliorer les services rendus aux adhérents.

En 2013, la commission CSA s'est chargée d'améliorer le fonctionnement du site internet www.euroipse.org (inscriptions en ligne pour les conférences, espace adhérents, mise en valeur de l'actualité).

La commission CSA a également participé à améliorer la communication générale de l'Ipse à travers de nouveaux supports de présentation (« L'Ipse en bref », Rapport annuel 2012) mais également la pérennisation de sa base de contacts et une meilleure ventilation des informations aux contacts presse.

Enfin, la commission CSA a été précurseur sur les réflexions concernant les 25 ans de l'Ipse en 2014, les thèmes à traiter et la communication de l'Ipse sur cette année événement.

Focus

L'action de l'Ipse en faveur de la mutuelle européenne

Durant l'année 2013, l'Ipse a continué son travail engagé en 2011 en faveur de la création du statut de la mutuelle européenne, au côté d'autres acteurs mutualistes. Ce travail a été mené en coopération étroite avec la Mutualité française.

Les mutuelles ne sont aucunement reconnues dans les textes européens et revendiquent depuis plusieurs années les mêmes outils juridiques que les autres formes d'entreprises pour pouvoir se développer et offrir leurs services dans le marché unique. Les mutuelles représentent 25% du secteur de l'assurance européenne et ont un poids économique important. En outre, elles jouent un rôle essentiel dans la protection des citoyens européens en fournissant une couverture solidaire et en protégeant contre les risques sociaux, dans une période de crise et de désengagement des Etats en termes de protection sociale.

En 2011, le Parlement européen s'est saisi avec détermination de la question et a déployé des travaux techniques et politiques pour une meilleure prise en compte des mutuelles en Europe. Ces travaux ont abouti en mars 2013 à un rapport d'initiative législatif amenant la Commission européenne à relancer l'agenda pour la création d'un statut de la mutuelle européenne.

Depuis 2011, l'Ipse suit et encourage ces initiatives et a notamment participé à un groupe de travail composé du Groupe Macif et de Notre Europe - Institut Jacques Delors pour apporter des réflexions sur « l'économie mutualiste au XXIème siècle » et sensibiliser largement sur l'importance des mutuelles en Europe. L'Ipse a également eu l'occasion, lors de différents rendez-vous, d'affirmer son soutien à l'action du Parlement européen sur ces questions. De son côté, la commission Europe de l'Ipse et son Conseil d'orientation ont régulièrement été avisés de l'évolution de ces dossiers. L'Ipse a également fait part à la Commission européenne de sa position en faveur d'un Statut de la mutuelle européenne en répondant à la consultation lancée en mars 2013, avec l'aide précieuse de ses adhérents et notamment de la Mutualité française. Par ailleurs, l'institut a également mené une importante action de sensibilisation à travers son réseau, et notamment des pouvoirs publics européens, afin de participer à la large diffusion de cette consultation.

Le Conseil d'orientation

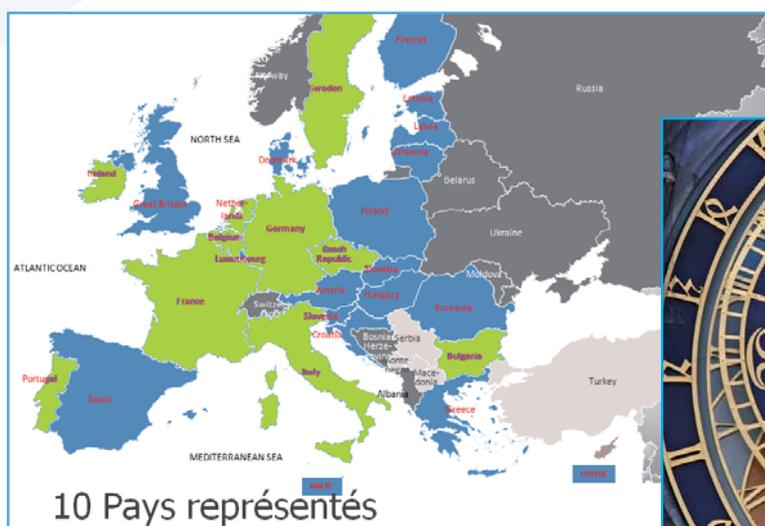
Le Conseil d'orientation assiste en toute indépendance le Conseil d'administration et est chargé de déterminer les thèmes prioritaires de réflexions, d'études et de manifestations pour l'Ipse, en lien avec les partenaires sociaux et les réseaux d'experts dans l'ensemble de l'Union européenne. Les travaux du Conseil d'orientation sont régulièrement portés à la connaissance du Conseil d'administration. Notons également que les membres du Conseil d'orientation produisent régulièrement des articles de référence dans le magazine Folio. Il est composé d'acteurs sociaux issus de différents pays européens (notamment nombre de partenaires sociaux français et européens).

En 2013, les réunions du Conseil d'orientation ont permis de faire un point sur la situation économique et sociale des pays en Europe, et notamment des systèmes de santé, dans une période de crise qui perdure. Le Conseil d'orientation a également balayé l'actualité de l'Union européenne sur laquelle l'Ipse a souhaité se consacrer, à savoir la dimension sociale de l'Union économique et monétaire, le Statut de la mutuelle européenne, l'Initiative pour l'entrepreneuriat social, et d'autres dossiers en lien avec nos responsabilités d'acteurs sociaux.

La consultation de la Commission européenne sur les mutuelles en Europe a notamment été un point important sur lequel les membres du Conseil d'orientation ont échangé durant cette année, beaucoup d'entre eux étant également particulièrement investis dans ce dossier.

La XXXIX^e Rencontre Ipse de Munich a été à l'ordre du jour, tout comme la préparation de la future Rencontre de Bologne (juillet 2014) et de son thème, à savoir le lien entre les jeunes, la solidarité intergénérationnelle et la protection sociale en Europe.

Les membres du Conseil d'orientation ont également été avertis des 25 ans de l'Ipse en 2014 et invités à s'exprimer sur leur vision de l'Ipse et leurs souhaits pour le futur de l'association.



Liste membres du CO



OSE (UE)
Cécile Barbier



KNSB (BG)
Assya Goneva



ETUI (UE)
Philippe Pochet



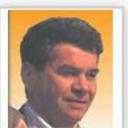
CEGES (FR)
Jean-Louis
Cabrespines



Medef (FR)
Denis Granger



Ipse
Bernard
Petit-Jean



CFE-CGC (FR)
Jean-Pierre Chaffin



MPI (DE)
Otto Kaufmann



Montepio Geral (PT)
José Alberto
Pitacas



FO (FR)
Bernard Chénaie



Syndex Europe (UE)
Jean Lapeyre



Mutualidade
da Moita (PT)
Mariana Reto



ANMC (BE)
Gabrielle Clotuche



Fepem (FR)
Marie-Béatrice
Levau



(CH)
Hedva Sarfati



CGT (FR)
Bernard Daeschler



Etuc/CES (UE)
Henri Lourdelle



Smeets, Stuger,
De Vries (NL)
Marcel Smeets



CFTC (FR)
Jean-Louis
Deroussen



REVES (SE)
Jan Olsson



Pour la Solidarité
(UE)
Denis Stokkink



CFDT (FR)
Marie-Claude
Lasnier



Ires (IT)
Stefano Palmieri



CMKOS (CZ)
Josef Suchel

Fort de ses nombreuses réunions et conférences notamment, l'Iipse dispose de plusieurs outils d'informations et publications pour ses adhérents, ses partenaires et/ou à visée plus large pour communiquer les diverses réflexions.

En 2013, comme chaque année, l'Iipse s'est efforcé d'améliorer ces outils pour les rendre toujours plus fonctionnels et faciles d'accès.

Les outils d'informations

- Le site internet de l'Iipse www.euroipse.org

Doté d'un nouveau design depuis 2012, le site www.euroipse.org a encore évolué en 2013 pour faciliter son utilisation. Il permet d'accéder à l'actualité de l'Iipse et de la protection sociale en France et en Europe, les publications, aux formations, aux événements Ipse.



L'Espace adhérent du site est un espace dédié aux administrateurs et membres des commissions de travail de l'Iipse où se trouvent comptes-rendus et procès verbaux de l'ensemble des réunions de l'Iipse ainsi que certains documents et actualités réservés aux adhérents.

- La newsletter Folio*m*@il

Adressées mensuellement en 2013 (et bimensuellement par la suite), la newsletter Folio*m*@il permet d'informer les adhérents et le réseau de l'Iipse de l'actualité de l'association et de la protection sociale, ces articles sont aussi publiés sur le site internet.



Les publications

- Le magazine Folio

Outre une information originale sur l'actualité européenne, la revue papier Folio propose des dossiers, des interviews et des contributions d'acteurs avertis de la protection sociale.

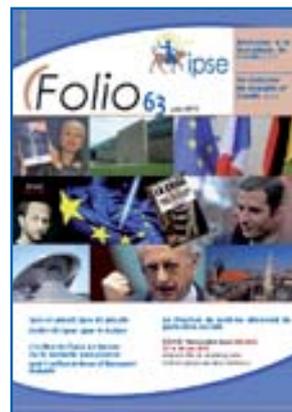
janvier 2013 : Folio 62



janvier 2013 : Supplément Folio Spécial Rencontre de Dublin



juin 2013 : Folio 63



- **Foliocollection / Actes**

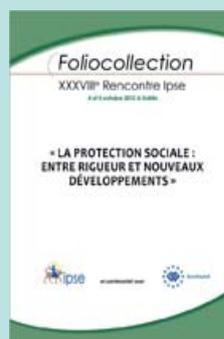
Suite à ses Rencontres, Colloques professionnels et conférences exceptionnelles, l'Ipse publie systématiquement les actes rassemblant interventions, débats et temps forts de la manifestation.

Janvier 2013 : Foliocollection du 10^e Colloque professionnel Ipse



« Désignation d'un opérateur unique pour gérer les garanties collectives dans une branche : libre prestation de services ou exigence de solidarité ? »

Mars 2013 : Foliocollection de la XXXVIII^e Rencontre Ipse de Dublin



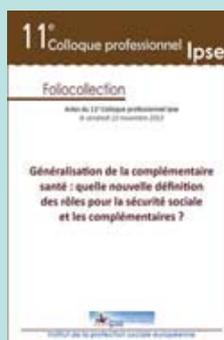
« La protection sociale : entre rigueur et nouveaux développements »

Mars 2013 : Assemblée des adhérents de l'Ipse



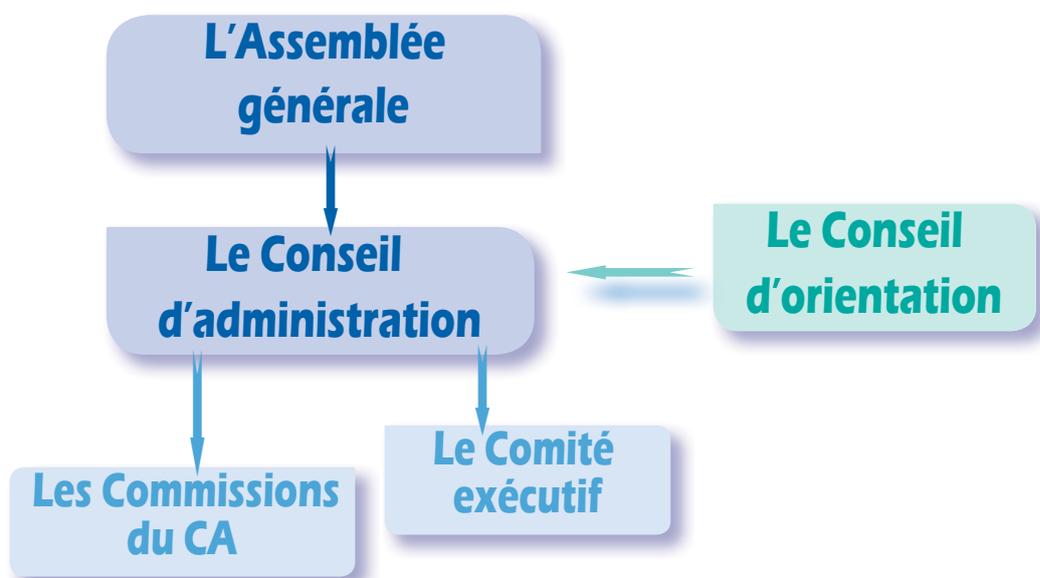
« ANI du 11 janvier 2013 Réflexions autour de la généralisation de la complémentaire Santé »

Décembre 2013 : Foliocollection 11^e Colloque professionnel Ipse



« Généralisation de la complémentaire santé : quelle nouvelle définition des rôles pour la sécurité sociale et les complémentaires ? »

Toutes les publications Ipse sont disponibles sur le site de l'Ipse www.euroipse.org.



le Comité exécutif

Alain Chenot, Président

Otto Kaufmann, Vice-président

Jean-Marie Prouteau, Vice-président

Nicole Poiffait, Trésorière

Eric Rambaud, Secrétaire

Dominique Boucher, Délégué général

Le conseil d'administration



Maurice Ballue
Membre du Conseil
d'administration
du groupe Humanis



**Jean Hubert
de Kersabiec**
Administrateur
de l'Ipse



Otto Kaufmann
Chercheur
du Max-Planck-Institut
Sozialrecht
Vice Président de l'Ipse



Noël Barberet
Vice Présidente
MACIF Mutualité



Vanessa Favaro
Présidente de la LMDE



Michel Liautard
Président de l'UNMI



Patrick Bézier
Directeur Général
d'Audiens



**Cornélia
Féderkeil-Giroux**
Responsable du
Département Europe
FNMF



Yves Perrin
Trésorier de Mutex



Serge Bizouerne
Président
de Domplus



Jean-Claude Frey
Président de la
Mutuelles UMC



**Bernard
Petit-Jean**
Président du Conseil
d'orientation de l'Ipse



**Jean-Pierre
Bobichon**
Administrateur
de l'Ipse



Jean-Claude Gallou
Directeur délégué
Ocirp



Jean Picot
Président
d'Honneur de l'Ipse



Paul Cadot
Vice-Président
d'Apicil Prévoyance



Nicolas Garier
Secrétaire général
adjoint chargé
des relations institu-
tionnelles
AG2R La Mondiale



José Alberto Pitacas
Directeur général
adjoint du Montepio
Geral (PT)



Alain Chenot
Président de l'Ipse



Alain Gratadour
Président
de La Solidarité
Mutualiste



Nicole Poiffait
Présidente de la SMI
Trésorière de l'Ipse



Hervé Colas
Directeur Général
INPC



**Jean-Charles
Grollemund**
Directeur Général
groupe Ircem



Jean-Marie Prouteau
Président
de la Mutuelle
Chorum
v.-p. de l'Ipse



Eric Rambaud
Directeur Général
Adjoint
de Pro BTP
Secrétaire de l'Ipse



Patrick Schaepelynck
Administrateur
de l'Ipse



Jean-Marie Spaeth
Administrateur
de l'Ipse



Jean-Marc Robinet
Directeur général
de Réunica



Christian Schmidt
de La Brelie
Directeur Général
de Klésia



Alain Streissel
Directeur Général
d'Arpège



Guillaume Sarkozy
Délégué Général
Malakoff Médéric



Jules Sitbon
Directeur Général
d'Ipsa/IRP Auto



Jacques Viallet
Président honoraire
d'Adréa Mutuelle

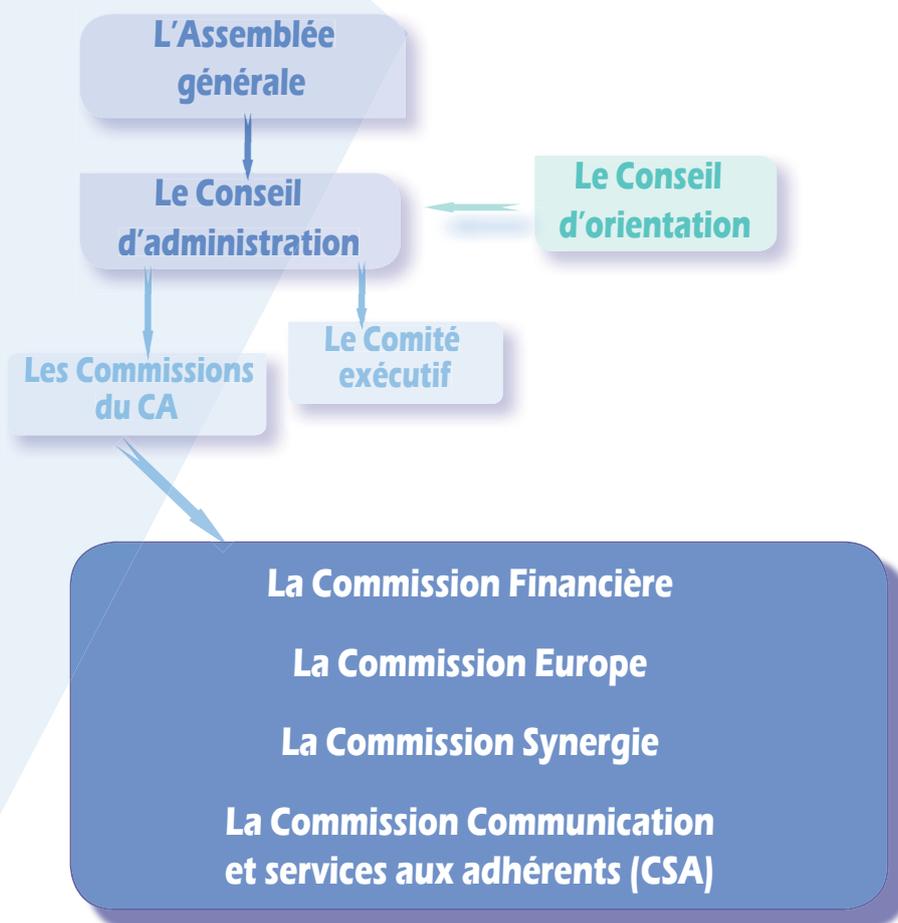
L'équipe permanente de l'Ipse

Dominique Boucher, Délégué général

Simon Loréal, Adjoint au Délégué général

Lilianne Camard, Communication et Evénementiel

Sophie Ruiz, Secrétaire Comptable



les Commissions

Commission Financière : **Nicole Poiffait**, Présidente

Commission Europe : **Otto Kaufmann**, Président

Commission Synergie : **Jean-Marie Prouteau**, Président

Commission CSA : **Frédérique Clénet Lécuyer**, Présidente



Vendredi 26 septembre 2014

25^e anniversaire de l'Ipse

Au Comité économique et social européen – CESE

Ipse à Paris - 92, Bd de Magenta - F-75010 PARIS
Tél : +33 1 40 37 13 88 / Fax : +33 1 40 36 07 65

Ipse in Brussels - Square Gutenberg, 8 / B-1000 - BRUXELLES
Tél : +32 2 280 44 82/ Fax: +32 2 230 50 07

europesociale@euroipse.org - www.euroipse.org

ASSOCIATION LOI 1901 - SIRET 352 513 089 00024 - APE 913E